

YGRANDE

Bienvenue dans notre commune !



Mairie

11 rue Emile Guillaumin

03160 Ygrande

04 70 66 30 66

mairie.ygrande@orange.fr

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00

et 13h30-17h30

Mercredi, samedi : 8h30-12h00



Nous sommes heureux de vous accueillir sur la commune !

Voici une fiche pratique pour vous guider dans votre installation. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous orienter et vous accompagner.

DES AGENTS À VOTRE SERVICE :

Nicolas JEAN

Secrétaire de mairie



Elodie PREVAULT

Animatrice du Lieu Unique d'Accueil
Communauté de Communes

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE :



Mickaël POMMIER

Maire
Conseiller
communautaire



François ENOUX

Vice-Président de la
Communauté
de Communes
en charge de la
politique d'accueil,
de la santé et de la
communication



VOS ENFANTS

Vous êtes parents ou allez le devenir ?

Alors bienvenue les questions !

Contactez le guichet unique du Relais Petite Enfance qui vous orientera vers les services et professionnels pour vos enfants, en fonction de vos envies et besoins :

- Information sur les modes de garde
- Permanences administratives
- Animations dans les communes



Relais Petite Enfance

SERVICE
ITINÉRANT

06 61 38 84 10 - 06 98 62 12 95 - rpe@ccbb.fr

Assistants maternels à domicile et Maison d'Assistants Maternels « MAM Pirouette cacahuète » à Ygrande (renseignements auprès du Relais Petite Enfance)



Ma Différence en Bocage

SERVICE
ITINÉRANT

Pôle ressources pour les 0-18 ans et leur entourage.

Sandra NAVETAT, éducatrice, accompagne les besoins spécifiques. 07 64 35 62 36 - s.navetat@ccbb.fr

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL BUXIÈRES-LES-MINES - YGRANDE

Ecole maternelle de Buxières-les-Mines (PS) - 04 70 66 02 65

Ecole maternelle et primaire d'Ygrande (MS, GS, CP, CE1) - 04 70 66 30 81

Ecole primaire de Buxières-les-Mines (CE1, CE2, CM1, CM2) - 04 70 66 02 18

Cantine sur place dans chaque commune

Accueil périscolaire de 7h30 à 9h et de 16h à 18h

Accueil de loisirs à Buxières-les-Mines - 06 43 00 36 41 -

centredeloisir03@gmail.com

Collège Emile Guillaumin à Cosne d'Allier (15 min) - 04 70 07 51 44

Lycées : Agglomération de Moulins (35 min) et agglomération de Montluçon (45 min)

Enseignements technique, professionnel, lycée agricole, lycées généraux.



Gratuité des transports scolaires en Allier pour l'ensemble des élèves scolarisés en primaire, dans l'école de secteur.



SANTÉ

Infirmiers : Bourbon l'Archambault, Buxières-les-Mines, Saint-Hilaire

Pharmacie : Bourbon l'Archambault

Médecins : Bourbon l'Archambault, Buxières-les-Mines

Masseurs-kinésithérapeutes : Ygrande, Bourbon l'Archambault et Buxières-les-Mines

Dentistes : Bourbon l'Archambault

Urgences, hôpital et maternité : CH de Moulins-Yzeure



COMMERCE ET SERVICES

RETROUVEZ LES COMMERCE, SERVICES ET PRODUCTEURS PRÈS DE CHEZ VOUS SUR :



COMPTOIR
DU-BOCAGE.FR





Vous vous installez !

CONTRATS ET ABONNEMENTS

Avant de quitter votre domicile, veillez à résilier vos différents contrats d'abonnement : électricité, eau, gaz, téléphonie et Internet... Informez de manière anticipée ces mêmes organismes en leur indiquant votre date d'arrivée dans votre nouveau logement.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à informer les différents organismes dont vous dépendez : la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, le centre des impôts, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, votre caisse de retraite, etc. Vous pouvez réaliser le changement d'adresse via un formulaire en ligne disponible sur www.service-public.fr.

Prévenez également votre assurance et votre banque. La Poste propose des contrats de suivi de courrier.

DÉMARCHES POUR VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule déménage avec vous. Pour lui aussi, plusieurs démarches sont obligatoires :

Assurance : signalez le changement d'adresse à votre assureur ;

Carte grise : une demande en ligne doit être réalisée dans le mois qui suit votre déménagement. Vous pouvez l'effectuer sur Internet depuis chez vous ou être accompagné par un agent France Services lors de sa permanence en mairie (sur rendez-vous).

À VOTRE ARRIVÉE

Pensez à vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer pour activer le réseau d'accueil !

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Office de Tourisme du Bocage

Bourbonnais, place de l'Hôtel de Ville -

03160 Bourbon L'Archambault

04 70 67 09 79

contact@tourisme-bocage.fr



Téléchargez l'application
Bocage Bourbonnais Tourisme



La Communauté de Communes du
Bocage Bourbonnais est sur



IntraMuros

Restez connecté(e) à votre territoire !



ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE

Le bocage bourbonnais, c'est 25 communes et plus de 300 associations : il y en a forcément une faite pour vous ! Renseignements auprès de votre mairie, de l'Office du Tourisme et du Lieu Unique d'Accueil.



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères le mardi.
Dépôt des sacs poubelles dans les bacs gris.

Tri sélectif (dont carton, papier, bouteilles plastique, flacons aluminium) :
à déposer en vrac à l'intérieur des bacs jaunes.

Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

DÉCHÈTERIE DE CÉRILLY - SICTOM DE CÉRILLY

22, avenue de la Vigne au bois, Route de Moulins, 03350 Cérilly
04 70 66 21 51



Pour accéder à la déchetterie, un enregistrement préalable est obligatoire. Horaires d'ouverture : 14h00 - 17h20
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi



EAU ET ASSAINISSEMENT

Contactez le SIVOM 15 jours avant votre arrivée et départ d'un logement.

SIVOM Nord Allier

7 lotissement Les plantes, 03210 Saint-Menoux

04 70 43 92 44 / sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

Du lundi au vendredi 8h - 12h et 13h30 - 17h.
Urgence 24h/24 et 7j/7 au même numéro.



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Elodie Prévault anime ce service d'accompagnement des nouveaux habitants sur le territoire : votre projet de vie est au centre de nos préoccupations et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs pour tout ce qui concerne votre activité professionnelle, votre projet familial et votre vie sociale.

07 64 35 62 34 / e.prevault@ccbb.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

1, place de l'Hôtel de Ville, 03160 Bourbon L'Archambault

Lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.

04 70 67 11 89 / contact@ccbb.fr



MAISON FRANCE SERVICES EN ITINERANCE

Service présent en mairie une fois par mois.

Notre équipe d'animateurs vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives : demandes de cartes grises, permis de conduire, dossiers retraite, actualisation Pôle Emploi, accès en visio aux services CPAM et CARSAAT...

Service gratuit, sur rendez-vous au 07 61 29 66 97.



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES